

À une séance régulière du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations,
lundi, le 16 août 2004 à 20h00, à laquelle sont présents:

M. Serge Simard, conseiller
M. Jean-Robert Fortin, conseiller
M. Yvan Larouche, conseiller
M. Jean-Martin Cliche, conseiller
Mme Claudine Paré, conseillère

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Jean-Martin Cliche.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

Absences motivées : M. Henri Cloutier, maire
M. Serge Labonté, conseiller

2404-160804 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement que
l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 1

. Aucune

CORRESPONDANCE

- . **TOURNOI DE GOLF MICHEL GUIMOND**
 - . Vendredi 10 septembre 2004
- . **PÉTITION DE CITOYENS DU DOMAINE DE LA CROIX CONTRE LE
BRUIT ADRESSÉE À ABITIBI CONSOLIDATED**
- . **REMERCIEMENT DU CLUB DE KAYAK D'EAU VIVE MINABICHI
POUR LA COLLABORATION DE LA VILLE CONCERNANT LA
DEUXIÈME COUPE DU QUÉBEC (KAYAK EAU VIVE)**

RAPPORTS

- . C.C.U.
 - . Rapport des permis juillet 2004
 - . Procès-verbal du 10 août 2004
- . Rapport budgétaire juillet 2004

2405-160804 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUILLET 2004**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement
d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 5 juillet 2004.

2406-160804 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 JUILLET 2004**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 12 juillet 2004.

2407-160804 **ADOPTION DES COMPTES #401012 À 401219**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

. Numéros 401012 à 401059	99 031,88 \$
. Numéros 401060 à 401067	32 368,55 \$
. Numéros 401068 à 401102	101 835,64 \$
. Numéros 401103 à 401109	14 393,09 \$
. Numéros 401110 à 401148	11 146,82 \$
. Numéros 401149 à 401206	92 436,24 \$
. Numéros 401207 à 401219	16 177,84 \$

2408-160804 **RADIATION D'UN COMPTE À RECEVOIR**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'autoriser la radiation du compte No : CRF 400077 au montant de 312,68 \$.

2409-160804 **OUVERTURE ET ADJUDICATION DES SOUMISSIONS POUR LE PAVAGE DE LA RUE INDUSTRIELLE**

Considérant l'appel d'offres du 5 août 2004 pour le pavage de la rue Industrielle;

Considérant les soumissions reçues de :

Pavage Rolland Fortier Inc.	
- Option grave-bitume	64 496,65 \$
- Option nouvelle fondation	61 560,81 \$
P.E. Pageau Inc.	
- Option grave-bitume	67 372,26 \$
- Option nouvelle fondation	63 323,20 \$
Pavage Ray. Desrochers Inc.	
- Option grave-bitume	74 929,59 \$
- Option nouvelle fondation	69 967,99 \$

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement d'octroyer à « Pavage Rolland Fortier inc. » le contrat pour le pavage de la rue Industrielle en privilégiant l'option « grave-bitume » au montant de 64 496,65 \$ incluant les taxes, représentant la plus basse soumission conforme au devis.

2410-160804 **OUVERTURE ET ADJUDICATION DES SOUMISSIONS POUR LA POSE DE BORDURE ET PAVAGE SUR LA RUE DE LA PETITE SAVANE ET LE RE-SURFAÇAGE DE LA CÔTE SAINTE-ANNE;**

Considérant l'appel d'offres du 5 août 2004 pour la pose de bordure et pavage sur la rue de la Petite Savane et le re-surfaçage de la Côte Ste-Anne;

Considérant les soumissions reçues de :

Pavage Rolland Fortier Inc.	45 264,35 \$
P.E. Pageau Inc.	46 252,98 \$
Pavage Ray. Desrochers Inc.	49 797,20 \$

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d’octroyer à « Pavage Rolland Fortier inc. » le contrat pour la pose de bordure et pavage sur la rue de la Petite Savane et le re-surfage de la Côte Ste-Anne au montant de 45 264,35 \$ incluant les taxes, représentant la plus basse soumission conforme au devis.

2411-160804 **AUTORISATION SIGNATURE DU PROTOCOLE D’ENTENTE RELATIF À DES TRAVAUX MUNICIPAUX (DOMAINE DE L’ÉRABLIÈRE);**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d’autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer le protocole d’entente relatif à des travaux municipaux avec Les Habitations Boivin dans le cadre du projet « Domaine de l’Érablière ».

2412-160804 **AUTORISATION SIGNATURE DU PROTOCOLE D’ENTENTE RELATIF À DES TRAVAUX MUNICIPAUX (DOMAINE DE LA SEIGNEURIE);**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d’autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer le protocole d’entente relatif à des travaux municipaux avec Les Habitations Boivin dans le cadre du projet « La Seigneurie de Beupré ».

2413-160804 **AVIS DE NON-RENOUVELLEMENT DE L’ENTENTE INTER-MUNICIPALE RELATIVE À L’ÉTABLISSEMENT D’UN PLAN D’AIDE MUTUELLE POUR LA PROTECTION CONTRE L’INCENDIE ENTRE LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ ET LA VILLE DE BEAUPRÉ;**

Considérant l’entente intermunicipale relative à l’établissement d’un plan d’aide mutuelle pour la protection contre l’incendie intervenue entre la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré et la Ville de Beupré le 27 mars 2000,

Considérant qu’il est prévu à l’article 13 de ladite entente « *qu’un avis de non-renouvellement doit être expédié, par courrier recommandé, à l’autre partie au moins six (6) mois avant l’expiration du terme initial ou de toute période de renouvellement* »;

Considérant que la Ville de Beupré désire modifier certains articles de ladite entente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement de ne pas renouveler la présente entente suivant les termes et conditions énoncés à ladite entente et d’expédier la présente résolution par courrier recommandé à la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré.

2414-160804 **PROJET DE CONSTRUCTION – M. SYLVAIN RACINE**

Attendu que M. Sylvain Racine a déposé les plans pour une demande éventuelle de permis de construction d’une habitation unifamiliale isolée dans le futur développement du « Domaine de l’Érablière »;

Attendu qu’en vertu du règlement numéro 999, le projet de construction est assujetti

à l’approbation d’un plan d’implantation et d’intégration architecturale;

Attendu que le Comité consultatif d’urbanisme a procédé à l’analyse des plans déposés suivant les dispositions du règlement numéro 999;

Attendu que les membres du comité sont d’avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères contenus dans le règlement numéro 999;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu à l’unanimité d’approuver le projet de construction d’une habitation unifamiliale isolée.

2415-160804 **PROJET DE CONSTRUCTION – M. MICHEL TANGUAY**

Attendu que M. Michel Tanguay a déposé les documents conformément aux exigences de la réglementation d’urbanisme et conformément à la résolution numéro 04-13 adoptée par le Comité consultatif d’urbanisme à sa séance du 29 avril 2004;

Attendu que les modifications au projet déposé sont conformes au règlement de zonage numéro 967 et au règlement relatif aux plans d’implantation et d’intégration architecturale numéro 972;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement d’accepter les modifications au projet pour la construction d’une première phase de quatre (4) bâtiments comprenant un bureau des ventes et un total de 8 unités de logements.

2416-160804 **NOMINATION D’UN COMITÉ DE SÉLECTION POUR LES APPELS D’OFFRES POUR LE GESTIONNAIRE DE L’USINE**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement :

- a) d’abroger la résolution #2216-020204 adoptée le 2 février 2004;
- b) de nommer les personnes suivantes membres du comité de sélection pour les appels d’offres concernant l’octroi du contrat de gestion de l’usine d’épuration des eaux usées :
 - M. Roch Lemieux, directeur général de la Ville de Beupré;
 - Michel Lefebvre, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Boischatel;
 - M. Jacques Villeneuve, secrétaire-trésorier de la Municipalité de l’Ange-Gardien;
 - M. François Renaud, directeur général de la Ville de Château-Richer; et
 - M. Pierre Cloutier

2417-160804 **SOUMISSION SUR INVITATION POUR LE GESTIONNAIRE DE L’USINE**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d’inviter les compagnies suivantes à soumissionner pour le contrat de gestion de l’usine d’épuration des eaux usées :

- Aquatech;
- BPR Groupe Conseil;
- Cima +;
- CJB Environnement inc.;
- Clamex Environnement inc.;
- EXXEP Environnement
- Groupe GLD inc. experts-conseils;

- Groupe HBA experts-conseils senc;
- Groupe Sohier inc.;
- Mesar Environair inc;
- Polygesco inc.;
- Roche Ltée, Groupe-Conseil;
- Tecsuit inc.

2418-160804 **SOUMISSION POUR LA RÉFECTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT PRÈS DE L'ÉGLISE SUR LA RIVIÈRE STE-ANNE-DU-NORD**

Considérant les deux offres de services reçues pour la réalisation des plans et devis pour les travaux de réfection du mur de soutènement près de l'église sur la rivière Ste-Anne-du-Nord de :

Techni Génie (2003)	3 800,00 \$
BPR Inc.	4 500,00 \$

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement de mandater « Techni Génie (2003) » pour la réalisation des plans et devis pour les travaux de réfection du mur de soutènement près de l'église sur la rivière Ste-Anne-du-Nord au montant de 3 800,00 \$ excluant les taxes et de faire toutes les démarches nécessaires auprès du Ministère de l'Environnement afin d'obtenir tous les permis et certificats nécessaires à la réalisation des travaux.

2419-160804 **SOUMISSION SUR INVITATION POUR L'ACHAT D'UNE BENNE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement d'autoriser M. Richard Lampron, directeur des travaux publics à préparer les documents nécessaires pour l'appel d'offres sur invitation pour l'achat d'une benne.

2420-160804 **MANDAT À BPR GROUPE CONSEIL – TERRAINS RUE DE LA SEIGNEURIE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement de demander à BPR Groupe-Conseil de modifier les plans et devis ainsi que la demande auprès du Ministère de l'Environnement afin de desservir les deux terrains de la rue de la Seigneurie lors des travaux d'aménagement de la Côte.

2421-160804 **ENTENTE URBANISME – ST-JOACHIM**

Considérant la demande de la municipalité de St-Joachim pour la fourniture de service par le biais d'un prêt de personnel soit M. Jean-François St-Pierre à titre de responsable de l'urbanisme à raison d'une journée par semaine;

Après discussion, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement de refuser la demande de la municipalité de St-Joachim. Cependant, le conseil municipal consent à ce qu'il y ait une dérogation au contrat de travail de M. St-Pierre afin qu'il puisse leur offrir des services professionnels à titre privé.

2422-160804 **PUBLICITÉ - JOURNAL « LE GUIDE DU MONT STE-ANNE »**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement de souscrire à une publicité modèle #3 (3" ¼ L x 5" H) au coût de 575.75 \$ dans le Journal « Le Guide du Mont Ste-Anne ».

PÉRIODE DE QUESTIONS #2

. Aucune

2423-160804 **LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement que cette séance soit levée à 21 h 35.

Jean-Martin Cliche
Membre président

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe